



## Première séance du jeudi 31 mars 2011

### Questions orales sans débat

#### Desserte ferroviaire du Briançonnais

**Mme la présidente.** La parole est à M. Joël Giraud, pour exposer sa question, n°1414, relative à la desserte ferroviaire du Briançonnais.

**M. Joël Giraud.** Monsieur le ministre chargé des relations avec le Parlement, ma question a trait à la dégradation de la desserte ferroviaire du département des Hautes-Alpes et, plus particulièrement, du Briançonnais qui concentre la majeure partie de l'activité touristique de ce département.

le débat sur le schéma national des infrastructures de transport a mis en relief ce problème, que vous connaissez bien, et la création d'une liaison ferroviaire sous le col du Mont Genèvre a été réintroduite dans la version consolidée du SNIT au regard notamment des 1,5 million de voyageurs susceptibles de transiter chaque année par cet itinéraire.

L'accès aux Hautes-Alpes par le fer est passé de 25 % de parts de marché – du temps où l'on pouvait engager vingt trains de nuit en rafales – à 5 % il y a deux ans et à 1,5 % depuis cette année.

On ne peut pas dire que le développement durable y gagne et cela, dans un département dont l'environnement est un atout, devient un grave problème économique, d'autant que, au-delà de la dégradation du service, ce sont bien les capacités mises en œuvre qui font défaut.

Ma question concerne l'unique solution, en attendant le tunnel, qui peut nous sauver du « tout voiture ». Trois allers-retours en TGV Paris-Milan s'arrêtaient en Italie, à Oulx, à 29 kilomètres de la frontière, et permettaient de pallier la carence des services côté français. Toutefois, depuis les travaux dans le tunnel du Mont-Cenis et la guérilla SNCF-Trenitalia, il n'y en a plus que deux et, la plupart du temps, on a droit à un transbordement par autocar à Modane – deux heures de retard, des TGV sans réservation..., bref, une galère pour les usagers et un manque à gagner pour l'économie touristique.

Ma première question est la suivante : quand va-t-on revenir à une situation normale, soit trois TGV Paris-Milan avec arrêt à Oulx pour tous les trains, sans plus de transbordement par car et avec un contingentement de places permettant de réserver facilement, en week-end d'hiver notamment ?

Ma deuxième question concerne une demande pressante : de nombreux TGV-neige desservent l'axe Paris-Modane en hiver, alors que la capacité d'accueil de la Maurienne est très inférieure à celle du Briançonnais. L'idée était et demeure de prolonger quelques allers-retours à Oulx les week-ends d'hiver pour améliorer notre accès. Il convient d'ailleurs de noter que, jusqu'à une période récente, certains TGV-neige avaient une numérotation internationale.

L'exercice impose que des TGV bicourants soient affectés à ces TGV-neige ou qu'on les tracte avec une motrice italienne jusqu'à Oulx. Ce serait la bonne réponse à nos problèmes de capacité, mais la SNCF s'est toujours refusée à aborder le sujet.



Je souhaite enfin aborder un troisième sujet : la desserte Lyon-Turin. À quand le retour des trains entre ces deux villes ? La SNCF a supprimé, il y a quelques années, trois allers et retours qui participaient à la qualité de la desserte du Briançonnais. Aller de la capitale des Gaules à celle du Piémont relève en effet de l'exploit.

Trenitalia veut recréer cette desserte dans le cadre d'un partenariat public-privé. La France va-t-elle, oui ou non, accompagner la renaissance de cette desserte et, dans l'affirmative, dans quel délai ?

**Mme la présidente.** La parole est à M. Patrick Ollier, ministre chargé des relations avec le Parlement.

**M. Patrick Ollier**, *ministre chargé des relations avec le Parlement.* Madame la présidente, monsieur le député, vous avez appelé l'attention du Gouvernement, monsieur Giraud, sur l'accès au département des Hautes-Alpes et en particulier sur la desserte ferroviaire du Briançonnais pendant l'été. Je connais bien ce problème.

Depuis l'été 2010, la situation est aggravée par les restrictions de circulation affectant les trains Artésia entre Paris, Turin et Milan, qui desservent notamment les gares d'Oulx et de Bardonecchia. Ces deux gares font actuellement l'objet de deux arrêts quotidiens dans chaque sens, contre trois auparavant.

La mise en place, au 1<sup>er</sup> juillet 2009, d'un nouveau système de sécurité sur le réseau italien a contraint la SNCF, à l'instar des autres opérateurs, à équiper en conséquence ses rames TGV et à procéder ensuite à l'homologation de son parc de matériel roulant ainsi modifié.

La procédure d'homologation, qui devait s'achever le 1<sup>er</sup> juillet 2010, a pris un retard important, bouleversant le programme industriel initial – nous ne sommes par conséquent pas directement responsables. La SNCF continue à travailler en étroite collaboration avec Trenitalia pour rétablir les trois fréquences quotidiennes d'ici à cet été – c'est bien l'objectif du Gouvernement et quand j'étais administrateur de la SNCF j'ai milité pour cette cause et vous savez pourquoi, monsieur Giraud, je suis autant que vous attaché la desserte du Briançonnais... L'autorisation de circulation d'une nouvelle rame, délivrée par les autorités italiennes le 25 février dernier, constitue un signe très encourageant.

En ce qui concerne la possibilité de prolonger jusqu'à la gare d'Oulx, en haute saison hivernale, des TGV Paris-Modane pour pallier ces difficultés, cette offre saisonnière est assurée par des rames du type duplex, Atlantique et Sud-Est, qui ne sont pas équipées du tri-courants, condition nécessaire à la circulation en Italie.

La coopération des deux opérateurs nationaux est impérative pour rétablir avant cet été l'offre à grande vitesse Paris-Oulx-Milan, qui contribue à l'attractivité, notamment touristique, du Briançonnais. C'est, j'y insiste, l'un des objectifs du Gouvernement.

Dans la perspective de ce retour à la normale, je tiens à réaffirmer devant vous l'attachement des pouvoirs publics à la continuité, sur cet axe, d'un service de transport de voyageurs à grande vitesse, plébiscité par les voyageurs et emblématique des politiques de transports durables communes à nos deux pays. Vous pouvez compter sur le Gouvernement pour accélérer les procédures et régler le problème avant l'été.